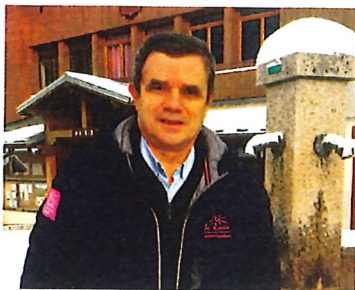


MONTVALEZAN-LA ROSIÈRE

■ Le maire écrit au Premier Ministre

Dans un long courrier de 4 pages, Jean-Claude Fraissard, maire de Montvalezan La Rosière, s'est adressé au Premier Ministre, Jean Castex, dans lequel il détaille les catastrophiques conséquences économiques qu'occasionnent la non-ouverture des remontées mécaniques cet hiver.

« Notre territoire de montagne est en crise », écrit-il en lui demandant « de bien vouloir écouter nos territoires de montagne qui sont plus que jamais précipités dans le ravin de la crise. L'an passé, nous avons subi l'interruption soudaine et prématurée de notre saison touristique hivernale le 15 mars 2020. La station devait fermer ses portes le vendredi 24 avril 2020. En tant que collectivité, nous ne pouvions pas bénéficier des dispositifs du chômage partiel. Nous avons dû payer tous nos saisonniers (services techniques, déneigement, équipements touristiques, ASVP, crèche...) jusqu'à leur fin de contrat - début mai - y compris les droits à congés payés alors que nous n'étions plus en mesure de les faire travailler. Outre ces dépenses inutiles, notre commune a perdu environ 320 000 € de recettes », poursuit-il, estimant les pertes pour l'année 2021 à 2 400 000 euros.



« C'est catastrophique et avec mon équipe municipale, nous essayons désormais de sauver le navire et éviter qu'il ne coule avec tous les acteurs qu'il porte en son sillage. Monsieur le Premier Ministre, vous devez nous aider à contrer la tempête afin que nous puissions éviter le naufrage et nous vous demandons de compenser les pertes sur nos recettes et notamment celles directement liées à la fermeture des remontées mécaniques, à savoir la taxe sur les remontées mécaniques et la redevance de concession du domaine skiable, toutes liées au chiffre d'affaires de l'exploitant et dont le montant à percevoir par notre commune aurait dû s'élever à environ 900 000 € sur cette seule saison d'hiver », exige Jean-Claude Fraissard parmi de nombreuses autres demandes détaillées dans son courrier.